BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

DATE DE PUBLICATION : 19 décembre 2024

La directrice générale des Ressources humaines

Délégation de pouvoirs à l'effet de présider la séance du CSE Siège du 19 décembre 2024.

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Ressources humaines le 18 mai 2020 ;

Vu l'article L 2315-23 du code du travail ;

Décide :

Délégation est donnée au directeur des Relations sociales à l'effet d'assurer la présidence de la séance du CSE Siège du 19 décembre 2024 en l'absence de la directrice générale des Ressources humaines.

Fait à Paris, le 19 décembre 2024

Anne-Sophie MARTENOT